

Modification n°1

Commune de  
**CHALONNES-SUR-LOIRE (49)**

Révision n°1 du PLU approuvée  
le 09 juillet 2012

Modification simplifiée n°1 approuvée le 24  
janvier 2013

 **P**LAN  
**L**OCAL  
**D'U**RBANISME

Vu pour être annexé à l'arrêté du Maire,  
en date du

mettant à l'enquête publique la  
modification n°1 du PLU.

Le Maire

Stella DUPONT

# SOMMAIRE GENERAL

**01 - RAPPORT DE PRESENTATION**

**02 - EXTRAITS DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION**

**03 - REGLEMENT - PIECE ECRITE**

**04 - EXTRAITS DU REGLEMENT - DOCUMENTS GRAPHIQUES**

*Cette enquête publique est régie par la loi n° 83.630 du 12 Juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, ainsi que par le décret n° 2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.*

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHALONNES-SUR-LOIRE EST L'AUTORITE COMPETENTE POUR APPROUVER LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CHALONNES-SUR-LOIRE.**